



## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION AGRICULTURE DU SAGE DE L'ELORN

Vendredi 6 Avril 2012 à Daoulas

### Participants :

NOM	Prénom	Fonction
GUENNOC	Stéphane	Représentant Comité de développement de Brest
SANQUER	Denis	Président ABVE
PICART	Patrick	Représentant ABVE
BILLON	Henri	Elu Syndicat de Bassin de l'Elorn
MORIZUR	Fernand	Représentant Chambre d'agriculture du Finistère
PATTEE	Sophie	Technicienne CIVAM 29
JACOB	Alain	Président CIVAM 29
EVENAT	Yann	Technicien GAB 29
FAYRET	Thierry	Président Syndicat de Bassin de l'Elorn
AMIL	Claire	Animatrice Syndicat de Bassin de l'Elorn
LE GAC	Nolwenn	Animatrice Syndicat de Bassin de l'Elorn

Etaient excusés : Yvon PINVIDIC (ABVE) et Marie-Hélène PHILIPPE (Chambre d'agriculture)

### **Ordre du jour :**

**Quelques chiffres sur l'agriculture du bassin de l'Elorn**

**1 - Bilan d'actions 2011**

**2- Actions 2012**

**3- Focus sur l'action de bilan « entrées – sorties »**

**4- Point divers**

M. Thierry FAYRET introduit ce premier rendez-vous en rappelant que la commission agriculture est une commission qui a été spécifiquement demandée par le SAGE de l'Elorn au vu des nombreux débats que l'agriculture a suscité lors de son élaboration.

La commission n'a pas de pouvoir délibératif mais peut être force de proposition pour la Commission Locale de l'Eau. Les axes de travail et de financement peuvent être discutés et proposés à la CLE. C'est un espace de discussion technique qui permet de faire le point sur les différents programmes portés par chaque structure et éviter les doublons.

Le syndicat de Bassin de l'Elorn propose la composition suivante de la commission agriculture :

- Chambre d'agriculture du Finistère
- Comités de développement de Brest
- Comités de développement de Morlaix
- Groupement des Agriculteurs Biologiques du Finistère
- Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural du Finistère
- FDSEA du Finistère
- UDSEA du Finistère
- Association des Agriculteurs des Bassins Voisins de l'Elorn

- Parc Naturel Régional d'Armorique

Il est évoqué la possibilité d'inviter des experts, agriculteurs et/ou techniciens selon les thématiques de chaque commission. Il est proposé que la commission se réunisse 2 à 3 fois l'année.

## Quelques chiffres sur l'agriculture du bassin de l'Elorn

Source RGA 2010

Comme sur tous les territoires, on observe une diminution du nombre d'exploitations agricoles de 1217 exploitations en 2000 à 771 en 2010. Néanmoins de 2000 à 2010, la SAU ne diminue que très légèrement (-3%), la production reste pratiquement identique et le nombre de salariés progresse sur les exploitations (de 2.15 à 3 UTA /EA). On observe donc un agrandissement de l'outil de production.

Les exploitations sont réparties de la manière suivante : 35 % d'élevage hors sol, 25 % d'élevage bovins lait, 20 % de maraichage et horticulture, 7 % de polyculture élevage, 7% de mixte (bovin viande et lait), 6 % de grandes cultures. M. Fernand MORIZUR demande de préciser comment sont qualifiées les exploitations car la part hors sol semble trop importante. Il est soumis l'hypothèse que les élevages mixtes (lait et porc) sont qualifiés de hors sol (qualification de l'exploitation par l'atelier avec le chiffre d'affaire le plus important).

*Après contact avec AGRESTE : pour des systèmes mixtes par exemple porc et lait, on calcule la Production Brute Standard à 5 ans par atelier, si l'une des productions dépasse les deux tiers du total, elle est affectée à toute l'exploitation. Si la répartition est plus équilibrée, les exploitations sont classées en poly-élevage.*

On observe également une requalification des élevages de truies mères (-16.2%) aux porcs charcutiers (+18.4%).

La SAU du bassin est très proche de la SAU départementale avec 28 % de la surface en céréales (2/3 de blé, 1/4 d'orge), 29% en maïs, 33% de surface en herbe (3/4 en prairie temporaire, 1/4 en prairie permanentes).

La population agricole de l'Elorn est vieillissante. La part des moins de 40 ans diminue de 32% à 19%. Il y a donc de moins en moins d'installations sur le territoire. L'agrandissement des exploitations fait qu'il y a peu de transmissions et les outils deviennent de plus en plus durs à transmettre car trop cher. Il est également mis en avant la mauvaise presse qu'à l'emploi en agriculture (peu de disponibilité, grande plage horaire de travail). Les exploitants s'associent pour partager le travail.

L'agriculture biologique a une place respectable sur le territoire avec 44 exploitations (5,7 % du total) sur 1201 ha (4,2%). 9 exploitations sont en conversion sur 178,51 ha. La proportion d'exploitations en systèmes biologiques sur le territoire de l'Elorn est légèrement supérieure à celle du Finistère. M. Yann EVENAT précise que l'année dernière un quart des aides à l'installation de jeune a été attribué à des exploitations bios.

## 1 - Bilan d'actions 2011

Nolwenn Le Gac présente de manière succincte les opérations qui ont été réalisées sur le bassin en 2011.

### Enjeu eutrophisation :

- Stage de 6 mois sur le bilan « entrées – sorties » (25 bilans individuels)
- Réalisation de 2 portes-ouvertes en exploitations en juin et décembre 2011, en collaboration avec le GAB sur les systèmes à bas niveau d'intrants et sur la démarche de calcul du bilan des minéraux

### Enjeu bactériologique:

- Travail engagé par la Chambre d'Agriculture, selon la méthode Territ 'Eau, sur 2 sous-bassins de la Rivière de Daoulas;
- Phase de test, à valider et étendre progressivement à l'ensemble de la zone prioritaire

### Enjeu pesticide:

-2 démonstrations de désherbage mécanique animées par le GAB (houe rotative, herse étrille sur céréales et houe rotative et bineuse sur maïs)

Par ailleurs, Nolwenn Le Gac relève la bonne mobilisation des agriculteurs du territoire sur les inventaires des zones humides avec plus de 200 participants aux réunions. Le programme Breizh Bocage est également bien engagé, notamment sur le territoire d'Irvillac. Au total, une vingtaine de kilomètres de haies et talus ont été réalisés.

## 2- Actions 2012

Claire AMIL explique que le programme d'actions est proposé en lien direct avec les prescriptions du SAGE.



Prescriptions	Actions mises en place
Q10 : Diagnostics des risques de contamination bactériologique à partir des exploitations agricoles	Démarche TERRIT'EAU - Etude par la Chambre d'agriculture Résultat en attente
Q11 : aménagement de lieux d'abreuvement	Aide à l'acquisition de matériel
Q12 : objectif de flux et de concentration moyens de nitrate	Bilans « entrées - sorties » : partenariat avec coopératives et centres de gestion
Q15 : programme d'actions spécifiques aux rejets des serres	Etude amorcée par la Chambre d'agriculture
Q16 : prise en compte et respect de l'équilibre de fertilisation	Participation au réseau agronomique régional (RAR)
Q17 : développement des systèmes à faibles niveaux d'intrants	Organisation de journées techniques, démo et journées d'échanges
M1-5 : préserver la biodiversité et les fonctionnalités liées aux zones humides	Contractualisation MAE t et étude préalable au contrat territorial milieu aquatique ZH
M8 -9 : projet territorial de conservation et rénovation du bocage	Breizh Bocage et protection dans les documents d'urbanisme

## 3- Focus sur l'action de bilan « entrées – sorties »

Cette action fait suite au stage de Didier Rospars qui a testé la faisabilité du bilan « entrées – sorties » sur 25 exploitations du territoire.

On observe :

- Participation correcte des agriculteurs
- Des systèmes plus ou moins longs à qualifier
- Des perspectives de préconisations au sein d'un même système (test pour un groupe de 8 laitiers)
- Des partenariats possibles

L'objectif est maintenant de réaliser les bilans en plus grand nombre, notamment pour qu'ils soient statistiquement fiables, mais également pour qu'ils participent à la perception du lien entre l'objectif de réduction des flux à l'échelle du bassin et les potentiels de fuites à l'échelle des exploitations. C'est pourquoi, il est proposé un partenariat avec les structures agricoles.

Une première réunion collective a été réalisée le 30 mars dernier. Elle a bien mobilisée les partenaires. Différentes remarques ont été faites notamment sur le fait de ne pas opposer les systèmes de production, de pouvoir avoir une communication générale au bassin et de pouvoir former les techniciens à l'outil. Une phase de conception de la convention et de points logistiques se met donc en place, le but étant de pouvoir exploiter tous les résultats ensemble.

#### **4- Point divers**

En point divers, la prise en compte du bocage dans les documents d'urbanisme est abordée. Nolwenn LE GAC transmet aux membres de la commission une proposition technique et méthodologique pour la protection des talus et haies dans les documents d'urbanisme. Il est convenu que cette note sera discutée lors de la prochaine commission.